



AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Mayo, le 21 août 2025

Aux contribuables de la susdite municipalité.

Avis-vous est donné par la présente, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Mayo est convoquée par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Lucille Labonté, pour être tenue le 25 août 2025 à 19h00 au bureau municipal situé au : 20, chemin McAlendin à Mayo et que les sujets suivants seront pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Signification de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Dépôt et acceptation de l'offre de service – HKR – P25-103-MAY - ch. De la Rivière-Blanche – Avenant #1
5. Période de questions concernant l'ordre du jour
6. Levée de l'assemblée.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets mentionnés à l'ordre du jour.

Donné à Mayo, ce 21^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-cinq.



Lucille Labonté

Directrice générale/greffière-trésorière